



RAPPORT CLIMAT 2018 : RISQUE ET RÉSILIENCE





À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Suncor fait part depuis longtemps de sa performance concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans son Rapport sur le développement durable annuel, son adhésion à plusieurs indices de tiers et organismes de production de rapports sur les changements climatiques ainsi que dans sa notice annuelle/formulaire 40-F.

Nous savons que les actionnaires et les autres groupes d'intérêt peuvent bénéficier de plus amples renseignements sur la façon dont Suncor aborde l'enjeu des changements climatiques.

Le présent rapport a pour but de présenter aux investisseurs le point de vue de Suncor en matière d'avenir énergétique. Il comprend de l'information sur notre leadership en matière de soutien des politiques et d'innovation sur le plan des changements climatiques, et il examine les enjeux et les occasions associés à ces derniers ainsi que la transition à une économie sobre en carbone.

Ce rapport indépendant fournit des renseignements précis sur la façon dont Suncor gère le risque climatique. Des renseignements additionnels sur le développement durable sont présentés dans le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor.

www.sustainability.suncor.com



Steve Williams, président et chef de la direction

LETTRE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le changement climatique constitue l'un des enjeux les plus exigeants et complexes de notre époque et aucune entreprise ni aucun groupe de la société ne peut à lui seul régler ce problème. Le respect des engagements nationaux en matière de réduction des émissions de carbone qui faisaient partie de l'Accord de Paris exige que nous soyons pragmatiques pour ce qui est de trouver une voie à suivre cohérente qui tire parti de toutes les formes de production responsable d'énergie.

L'énergie est un élément central dans nos vies et en tant que plus importante société énergétique intégrée du Canada, Suncor s'efforce d'être un fournisseur d'énergie compétitif sur le plan des coûts et du carbone dans un monde où les émissions de carbone sont de plus en plus contrôlées. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de comprendre les risques et les occasions et la meilleure façon pour nous de jouer un rôle constructif. En outre, nous devons communiquer aux investisseurs et aux autres groupes d'intérêt comment nous avons l'intention de demeurer résilients et réussir dans l'économie sobre en carbone de demain.

J'ai été heureux que le Rapport climat inaugural de Suncor, publié en 2017, soit bien reçu par les investisseurs et bon nombre de nos groupes d'intérêts. Cela a réaffirmé la conviction de Suncor qu'une divulgation transparente et claire des risques associés au carbone est un aspect essentiel de ce que signifie être une société énergétique durable.

Le rapport de cette année poursuit cette réflexion sur la façon dont nous considérons le carbone en tant que risque principal – un risque qui a le potentiel de toucher notre entreprise de façon importante – et examine les stratégies que nous mettons en œuvre pour

atténuer ce risque. Nous décrivons la façon dont nous testons nos stratégies commerciales et de croissance par rapport à trois scénarios énergétiques à long terme. La stratégie de Suncor demeure résiliente dans tous ces scénarios et nous continuerons de les tester à mesure que s'opère la transition vers un avenir sobre en carbone.

Au début de 2018, nous sommes devenus signataires du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures ou TCFD), une initiative internationale qui fournit aux entreprises un cadre volontaire pour la divulgation d'information financière liée au climat. Nous abordons déjà de nombreuses exigences du TCFD dans notre Rapport climat et examinons la façon de nous conformer le plus efficacement possible à l'objectif général de l'initiative. Comme bon nombre de choses dans la vie et dans les affaires, la divulgation du risque lié au carbone suit une courbe d'apprentissage et, comme entreprise déterminée à affirmer son leadership en matière de développement durable, nous sommes impatients de travailler avec le TCFD à l'élaboration de normes et de meilleures pratiques visant à améliorer la divulgation de l'information financière et à informer les investisseurs des risques futurs et des occasions qu'offre un avenir sobre en carbone.

Une transition énergétique laisse entendre qu'en tant que société, nous savons où nous allons, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Nous savons d'où nous venons, mais il est difficile de prédire notre destination finale. Notre avenir énergétique sera façonné par une population croissante, la nécessité continue de sortir les gens de la pauvreté, la demande constante en production alimentaire, les besoins en matière d'éducation de meilleure qualité, les tendances du transport, l'accès aux soins de santé et un monde

de plus en plus numérique. Le défi est de déterminer la meilleure façon de développer nos ressources tout en réduisant l'impact sur l'environnement et en assurant une prospérité continue et des collectivités en santé à l'échelle mondiale.

Nous faisons des progrès, mais nous savons aussi que la tâche est loin d'être terminée. Je vous encourage à lire le présent Rapport climat, ainsi que notre plus récent [Rapport sur le développement durable](#). Vos commentaires sont les bienvenus et nous espérons que vous trouverez le rapport utile et que vous encouragerez d'autres personnes à le lire. Après tout, dans le monde polarisé d'aujourd'hui,

les conversations constructives axées sur les solutions à propos des changements climatiques et notre avenir énergétique commun sont plus que jamais essentielles.

Cordialement,



Steve Williams
Président et chef de la direction

SOMMAIRE

Nous participons au défi mondial que représente la lutte contre les changements climatiques en réduisant les émissions tout en aidant à répondre à la demande d'énergie croissante à l'échelle mondiale.

En 2017, Suncor a franchi un jalon avec la publication de son premier Rapport climat indépendant. Nous continuons d'apprendre et de nous améliorer quant à notre approche de divulgation d'information liée au climat et cette année, nous nous appuyons sur le rapport de l'an dernier. Certaines améliorations notables pour 2018 incluent une discussion élargie de la performance en matière de gaz à effet de serre (GES) avec des données de 2017 mises à jour et de l'information nouvelle sur notre contribution à l'élaboration de politiques sur le climat, ainsi qu'une section rafraîchie sur l'innovation sobre en carbone. De nouvelles sections pour 2018 incluent des renseignements sur notre objectif en matière de GES, qui vise une réduction d'environ 30 % de l'intensité des GES d'ici 2030, et notre approche en matière de mobilisation des groupes d'intérêt.

Plus tôt cette année, Suncor a annoncé son soutien aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Selon nous, la divulgation devrait être une activité fondamentale en matière de mobilisation des investisseurs et, au cours des trois à cinq prochaines années, nous nous attendons à voir le nombre de sociétés qui divulguent de l'information sur le risque lié au climat croître de façon exponentielle.

Performance en matière de GES et innovation sobre en carbone

Nous tentons de réduire l'intensité des émissions dans le cadre de notre objectif de performance en matière de GES qui devrait favoriser des améliorations de l'efficacité opérationnelle et accélérer l'adoption de nouvelles technologies.

En 2017, la performance en matière de GES de la Société s'est améliorée par rapport à 2016, stimulée par des opérations fiables et efficaces à nos installations du secteur Sables pétrolifères. Nous avons connu une fiabilité plus élevée et continuons d'optimiser l'efficacité. Cela s'est traduit par une production plus élevée et une diminution générale de 2 % de l'intensité de nos émissions.

L'efficacité n'est pas l'élément qui à lui seul nous permettra d'atteindre notre objectif de performance en matière de GES. Il faudra aussi des progrès technologiques significatifs. Pour relever le défi technologique, Suncor a investi environ 350 millions de dollars en 2017 dans le développement et le déploiement de technologies pour optimiser les actifs actuels et développer la nouvelle génération d'installations. Nous croyons que l'innovation technologique et énergétique de nouvelle génération passera d'une évolution à une transformation.

Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel

Suncor suit un processus à l'échelle de l'entreprise pour identifier, évaluer et communiquer les risques importants. Depuis 2016, le carbone est considéré comme un risque principal. Nos décisions en matière d'investissements et de capital d'exploitation sont prises en fonction de nombreuses variables, notamment plusieurs perspectives sur le prix du carbone, afin d'assurer un taux de rendement concurrentiel durant la vie de l'actif. Ces perspectives de prix sont une façon de nous assurer que nous planifions efficacement en vue de conjonctures futures éventuelles.

Nos décisions sont influencées par la politique publique dans nos secteurs d'activités. Compte tenu de la ratification de l'Accord de Paris, nous nous attendons à ce que les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur la nouvelle technologie, les sources d'énergie et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable à un système énergétique plus sobre en carbone, tout en répondant à l'augmentation de la demande énergétique mondiale.

Nous concevons aussi des scénarios¹ pour évaluer l'avenir. Au fur et à mesure que le système énergétique s'éloignera des sources à forte intensité carbonique, nous prévoyons que les hydrocarbures resteront nécessaires pour répondre à la demande énergétique mondiale accrue. Tous nos scénarios confirment toutefois la nécessité de continuer à réduire résolument les coûts et l'intensité carbonique dans toutes nos activités. Nous pensons que c'est bon non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les affaires.

Une stratégie commerciale pour un avenir en évolution

Nous croyons qu'une vision claire de l'orientation de l'industrie est essentielle, alors que nous nous adaptons à une technologie qui a ouvert de nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole, comme le pétrole de schiste, et modifié la courbe des coûts d'approvisionnement.

Du côté des sables pétrolifères, notre base de réserves de longue durée réduit considérablement les coûts et le risque liés à l'exploration. Les caractéristiques uniques de cette ressource

permettront de continuer à procurer de la valeur aux actionnaires dans un avenir où les émissions de carbone seront contrôlées.

En aval, nous nous attendons à ce que la demande d'essence en Amérique du Nord diminue légèrement au cours des 10 prochaines années et à ce que cette diminution s'accélère vers 2030. La demande à long terme d'essence devrait être freinée par des améliorations de l'efficacité des moteurs à combustion interne et l'adoption accrue des biocarburants et des véhicules hybrides et électriques. Toutefois, nous croyons qu'étant donné leur coût, le fait qu'ils soient bien connus des consommateurs et leur compétitivité sur le plan du carbone, les carburants liquides demeureront la principale source d'énergie pour les véhicules pendant encore de nombreuses années.

La production combinée d'électricité éolienne et de cogénération de Suncor fait de nous un important producteur d'électricité indépendant en Alberta. Nous prévoyons continuer de développer notre capacité de production d'électricité sobre en carbone afin de soutenir nos propres besoins tout en réduisant l'intensité carbonique des réseaux électriques.

NOTRE POINT DE VUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'organisme World Business Council for Sustainable Development a décrit le défi de 2050 en ces termes : « Neuf milliards de personnes ne font pas que vivre sur la planète, elles vivent bien en respectant les limites de celle-ci ». L'objectif du système énergétique, dans ce contexte, est d'offrir, à neuf milliards de personnes, une énergie sécuritaire et abordable, tout en réduisant les émissions de carbone.

L'énergie est l'épine dorsale de l'économie et contribue grandement à notre mieux-être et à notre qualité de vie élevée, en plus de chauffer nos maisons et d'alimenter le secteur manufacturier.

La capacité de transporter des marchandises à travers le continent vers les marchés et de permettre aux gens de se déplacer et de travailler dépend de réseaux de transport robustes et abordables. Compte tenu de ce que l'énergie nous permet d'accomplir tous les jours, il est primordial de maintenir l'intégrité du système physique et, en sachant que l'énergie fait également partie d'un plus grand système financier et social, d'assurer sa disponibilité pour les utilisateurs et de conserver la confiance des investisseurs.

Il existe un consensus selon lequel pour limiter l'impact des changements climatiques, il faut que l'augmentation moyenne de la température mondiale reste inférieure à 2 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. Suncor appuie l'approche décrite dans l'Accord de Paris pour contribuer à relever le défi des changements climatiques. Il vise à inciter les pays à faire preuve de leadership au moyen de leurs engagements nationaux et nous continuerons à appuyer ce leadership dans les pays où nous menons nos activités. L'atteinte de cet objectif exigera des progrès technologiques significatifs, un changement dans le choix des consommateurs et le développement de nouvelles filières énergétiques, ce qui prendra du temps.

Même si le système énergétique s'éloignera des sources à forte intensité carbonique, les hydrocarbures continueront d'être nécessaires pour répondre à la demande énergétique mondiale, particulièrement dans les économies en développement. Nous aurons besoin de tous les types d'énergie; aucune solution ou filière ne pourra relever le défi à elle seule. Les filières qui mènent à un système énergétique diversifié et robuste exigent l'inclusion et l'optimisation de sources d'énergie à la fois classiques et nouvelles.

¹ Nous avons utilisé trois scénarios définis par IHS Markit comme base pour l'élaboration des scénarios de Suncor. Les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige d'IHS Markit ont été modifiés pour s'adapter à nos circonstances et besoins uniques.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE POLITIQUE CLIMATIQUE

Suncor mène des activités sur le territoire de multiples instances au Canada et autour du monde, ce qui nécessite que nous travaillions avec les gouvernements et l'ensemble des partis politiques, de même qu'avec les groupes d'intérêt et les communautés autochtones pour soutenir le développement de politiques qui assurent la compétitivité sur les plans des coûts et du carbone. Nous cherchons à contribuer au développement d'une politique gouvernementale intelligente qui appuie la transition vers une économie sobre en carbone.

Suncor croit qu'une tarification généralisée du carbone, appliquée équitablement à la fois aux producteurs et aux consommateurs d'énergie, est un mécanisme clé pour réduire les émissions. À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, avec d'importantes activités d'aval par l'intermédiaire de notre marque Petro-Canada, nous participons aussi à des discussions pour façonner les politiques reliées à la norme sur les carburants sobres en carbone au Canada.

Nous démontrons notre engagement à soutenir la conception de politiques efficaces, pratiques et rentables par le biais des actions suivantes :

- Contribution à l'élaboration de politiques visant à développer une économie sobre en carbone telle que :
 - › le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
 - › les programmes de plafonnement et d'échange en Ontario et au Québec (À la suite de l'annonce de la fin du programme de plafonnement et d'échange en Ontario, Suncor collaborera avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions qui permettront d'obtenir les résultats prévus tout en minimisant les impacts sur les gens et l'entreprise.)
 - › la Norme sur les carburants propres au Canada
 - › le Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta

- le soutien de la Commission de l'écofiscalité du Canada pour élargir la discussion sur la tarification du carbone à l'application pratique de la politique. La Commission réunit des économistes pour contribuer à la discussion essentielle sur la réforme écofiscale nécessaire à l'avenir du Canada.
- Suncor est un membre signataire de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone. Nous avons contribué au rapport sur l'industrie canadienne en 2017.

Nous croyons qu'une bonne politique inspirera confiance dans l'industrie, permettra une prospérité continue et fournira la certitude pour aider les producteurs à développer les ressources de façon responsable, tout en contribuant à trouver des solutions pour répondre aux préoccupations mondiales ayant trait aux changements climatiques.

Faire progresser le dialogue sur l'énergie

Effectuer la transition d'un système énergétique à un autre représente autant un changement social et culturel dans la façon dont les gens considèrent et utilisent l'énergie qu'un changement technologique et d'infrastructure. Par le truchement de la [Fondation Suncor Énergie](#), Suncor appuie des organismes qui mobilisent les Canadiens afin de mener des discussions pertinentes au sujet du système énergétique et des liens entre l'environnement et l'économie.

Nous travaillons également avec nos partenaires de la Fondation à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21^e siècle et à sensibiliser les Canadiens sur la façon dont leurs choix et leur mode de vie ont une incidence sur la réduction des émissions.



Mark Little (deuxième à partir de la droite), chef de l'exploitation de Suncor, en compagnie de Judith Sayers (Kekinusuqs), présidente du conseil tribal des Nuu-chah-nulth; du chef Jim Boucher de la Première Nation de Fort McKay; de JP Gladu, président et chef de la direction du Conseil canadien pour le commerce autochtone; et de Melissa Quesnelle (nom traditionnel Naato'i'lhkpiakii), conseillère de direction, Indigenous Sustainable Structures Collaborative au forum GLOBE 2018 à Vancouver ont pris part aux discussions portant sur le rôle toujours plus actif des gouvernements et des communautés autochtones dans la mise en valeur de l'énergie. Photographie : Jimmy Jeong

MOBILISATION DES GROUPES D'INTÉRÊT

Suncor soutient depuis longtemps que le développement de solutions responsables nécessite la mobilisation des actionnaires, des organismes environnementaux, des collectivités locales, des communautés autochtones, des gouvernements et des partenaires de l'industrie.

Depuis des années, nous créons des espaces de dialogue où de multiples perspectives et expériences et les meilleurs cerveaux peuvent éclairer l'approche de Suncor en matière de développement énergétique durable. Nous le faisons, car nous reconnaissons la valeur des relations et des diverses perspectives et croyons qu'il est important d'écouter et de comprendre d'autres points de vue.

Nous trouvons qu'il est avantageux d'aborder les choses différemment et il en résulte souvent de nouvelles idées, des solutions communes ou de nouvelles façons de travailler avec nos groupes d'intérêt.

Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – produire de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et le faire de façon durable.

Au cours de la dernière année, nous avons été en contact direct avec des groupes d'intérêt dans le cadre de consultations, de réunions, d'ateliers et de conférences. Nous poursuivrons ces activités à mesure que nous développons des approches améliorées en matière de divulgation d'information liée au climat et de gestion des risques. Les activités prévues incluent un atelier organisé par Ceres regroupant des parties intéressées clés afin de recueillir leurs commentaires sur le

plan d'action sur les changements climatiques et d'autres sujets liés au développement durable, et l'engagement auprès de l'initiative Climate Action 100+.

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une initiative dirigée par des investisseurs pour collaborer avec les plus importants émetteurs de GES du monde en vue d'améliorer la gouvernance, la divulgation financière liée au climat et la performance en matière de GES.

Nous avons hâte de participer à ces occasions de créer une compréhension commune de la meilleure façon pour Suncor d'atteindre ses objectifs commerciaux et de répondre aux attentes des groupes d'intérêt.

Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)

Depuis le milieu de 2017, le [TCFD](#) a fait passer la discussion au niveau de la compréhension et de l'engagement en matière de divulgation du carbone. Suncor apprécie la divulgation en tant qu'activité essentielle à la mobilisation des investisseurs et croit qu'il est nécessaire de fournir le plein contexte pour dresser un tableau exhaustif du rendement d'exploitation, de la planification stratégique et de la gestion des risques.

La normalisation des rapports et la mise en œuvre des recommandations du TCFD représenteront un défi. Il y a de nombreux facteurs à considérer et nous croyons qu'une information transparente et utile à la prise de décision appuiera le processus décisionnel à long terme.

Dans notre industrie, les pétroles bruts ne s'équivalent pas tous sur le plan de leur niveau de risque lié au carbone et les intensités carboniques de la production ne demeureront pas statiques au cours des prochaines années. La technologie et l'innovation permettront d'abaisser l'intensité carbonique et la compétitivité sur le plan du carbone sera aussi importante à l'avenir que la compétitivité sur le plan des coûts.

Nous soutenons le désir de cohérence et de transparence qui se retrouve dans les recommandations du TCFD et nous les voyons comme un moyen de compléter nos deux décennies de rapports sur le développement durable et de mobilisation des investisseurs quant aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Les recommandations fournissent un cadre de travail utile pour décrire la façon dont les entreprises gèrent le risque lié au climat et s'assurent que les stratégies d'entreprise demeurent résilientes dans un avenir sobre en carbone.

Il y a encore beaucoup de détails à peaufiner, surtout en ce qui concerne les véhicules de divulgation appropriés pour nous assurer de pouvoir mener une discussion transparente et complète de notre stratégie à long terme en matière de climat, tout en reconnaissant les défis de fournir de l'information prospective en respectant les exigences de divulgation financière des autorités de réglementation.

Nous avons hâte de travailler avec le groupe de travail à cette initiative visant à façonner et à faire évoluer la divulgation du risque lié au climat, afin qu'elle réponde à la fois aux besoins des entreprises et à ceux des investisseurs et entraîne une meilleure compréhension de ce qui est requis pour faire la transition vers un avenir sobre en carbone.

Nous joignons le tableau ci-dessous qui indique les sections du présent rapport qui s'alignent complètement ou en partie sur les recommandations du TCFD. Suncor continuera au cours de la prochaine année de renforcer sa capacité interne de comprendre les écarts potentiels pour déterminer la meilleure approche pour améliorer la divulgation de son information financière liée au climat. Nous nous sommes engagés dans cette voie avec le TCFD et d'autres sociétés divulgateurs. Les priorités pour nous incluent notamment :

- Améliorer l'analyse et la divulgation de l'incidence financière des risques et des possibilités
- Divulguer efficacement nos processus liés à l'identification et à la gestion des risques liés au climat
- Tirer parti de notre expérience de la planification de scénarios pour considérer une résilience par rapport à un scénario crédible d'une hausse de 2 °C

RECOMMANDATION DU TCFD		SECTION DU RAPPORT CLIMAT DE SUNCOR
GOUVERNANCE		
Divulguer les pratiques de l'entreprise en matière de gouvernance entourant les occasions et les risques liés au climat.	Décrire les pratiques de surveillance du Conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel • Le système énergétique de demain
	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel • Une stratégie commerciale pour un avenir énergétique en évolution
STRATÉGIE		
Divulguer les impacts réels et potentiels des impacts des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsqu'une telle information est importante.	Décrire les occasions et les risques liés au climat que l'entreprise a déterminés à court, moyen et long terme.	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie commerciale pour un avenir énergétique en évolution • Politique sur le carbone et incidences sur Suncor • Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes
	Décrire l'impact des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie commerciale pour un avenir énergétique en évolution • Politique sur le carbone et incidences sur Suncor
	Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, incluant un scénario de 2 °C ou moins.	<ul style="list-style-type: none"> • Le système énergétique de demain • Sommaires des scénarios • Une stratégie commerciale pour un avenir énergétique en évolution • Politique sur le carbone et incidences sur Suncor • Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes
GESTION DES RISQUES		
Divulguer comment l'entreprise identifie, évalue et gère les risques liés au climat.	Décrire les processus de l'entreprise pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership en matière de politique climatique • Mobilisation des groupes d'intérêt • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel
	Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions • Innovation sobre en carbone
	Décrire comment les processus servant à déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel
MESURES ET CIBLES		
Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat lorsqu'une telle information est importante.	Divulguer les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les occasions et les risques liés au climat en fonction de la stratégie et du processus de gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions
	Divulguer les GES de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3 et les risques connexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et atténuation des émissions
	Décrire les cibles utilisées par l'entreprise pour gérer les occasions et les risques liés au climat et la performance par rapport aux cibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de notre objectif de performance en matière de GES

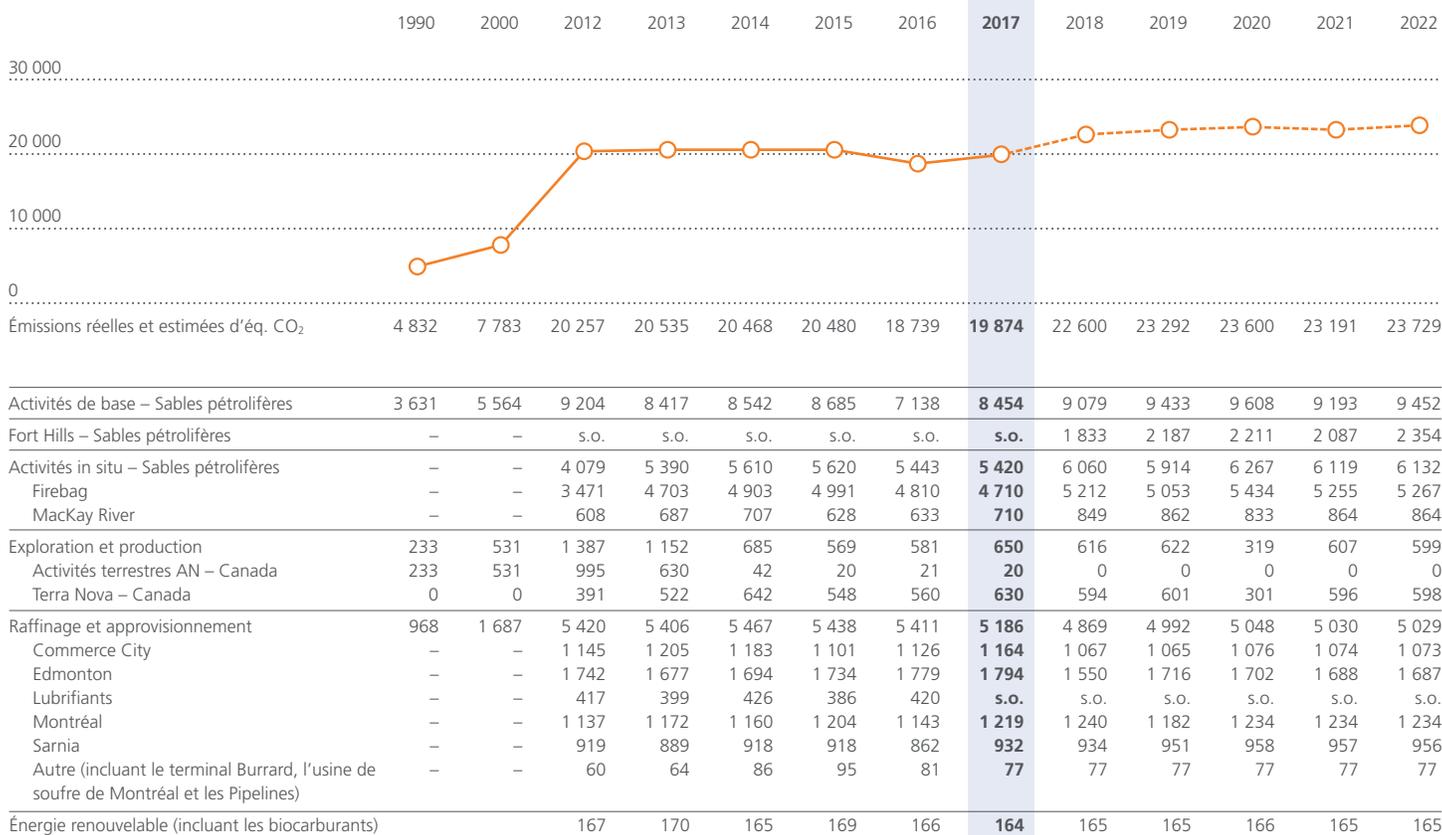
PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GES ET ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS

L'utilisation de l'énergie est l'un des plus importants facteurs de production pour Suncor et, par conséquent, il s'agit d'un encouragement commercial naturel à réduire la consommation d'énergie globale et les émissions. L'accent de Suncor sur l'excellence opérationnelle et la fiabilité, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies, ont permis de réduire d'environ 60 % l'intensité des gaz à effet de serre (GES) à notre usine de base des Sables pétrolifères depuis 1990.

Performance en matière de GES en 2017²

Les émissions absolues totales de GES ont atteint 19,9 millions de tonnes en 2017, ce qui est conforme à la moyenne de trois ans de 2014 à 2016. En 2017, les installations des sables pétrolifères du secteur Amont se sont remises des feux de forêt de Fort McMurray en 2016 et les volumes de production sont revenus au niveau de ceux de 2015. La performance des Sables pétrolifères a contribué à une amélioration d'une année à l'autre de l'intensité des émissions de GES à l'échelle de la Société de 2017 de 0,410 tonne d'équivalent CO₂ par m³ de production de pétrole. Cela est inférieur d'environ 2 % à 2016 et inférieur de 5 % à la moyenne de 2014-2016.

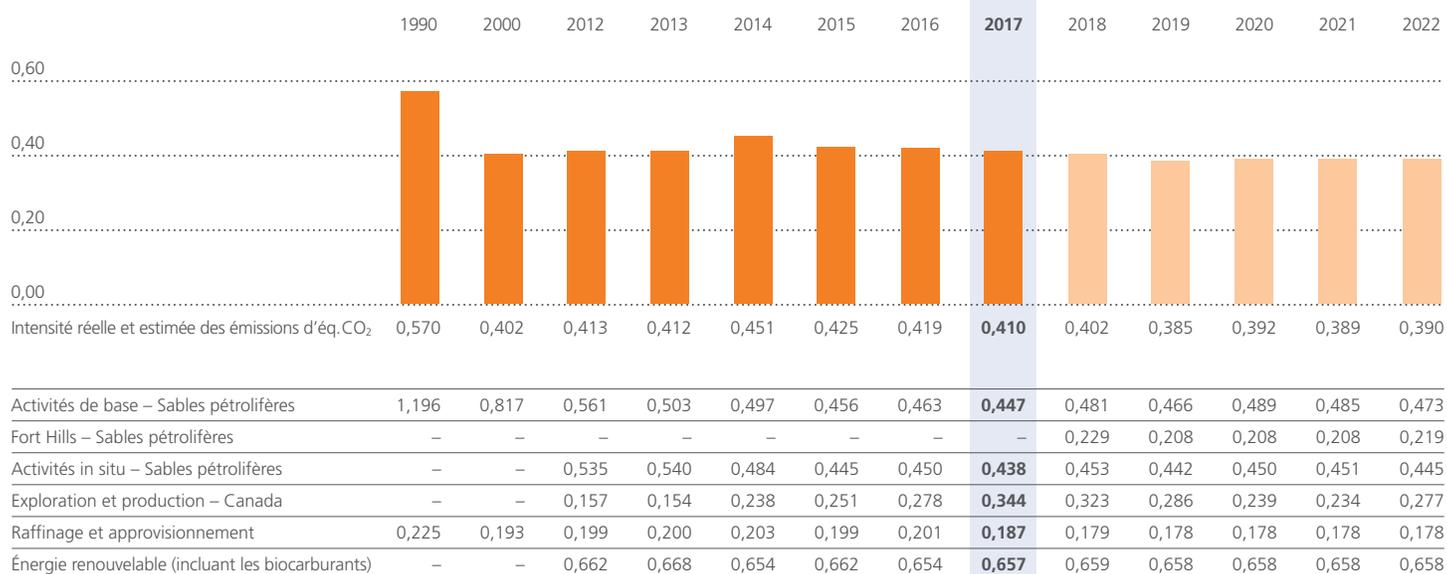
ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES – ENSEMBLE DE SUNCOR* données réelles (1990 – 2017) et estimées (2018 – 2022) milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



² Tous les chiffres de performance en matière de GES concernent seulement les installations exploitées par Suncor et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES – ENSEMBLE DE SUNCOR*
données réelles (1990 – 2017) et estimées (2018 – 2022)
tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance.

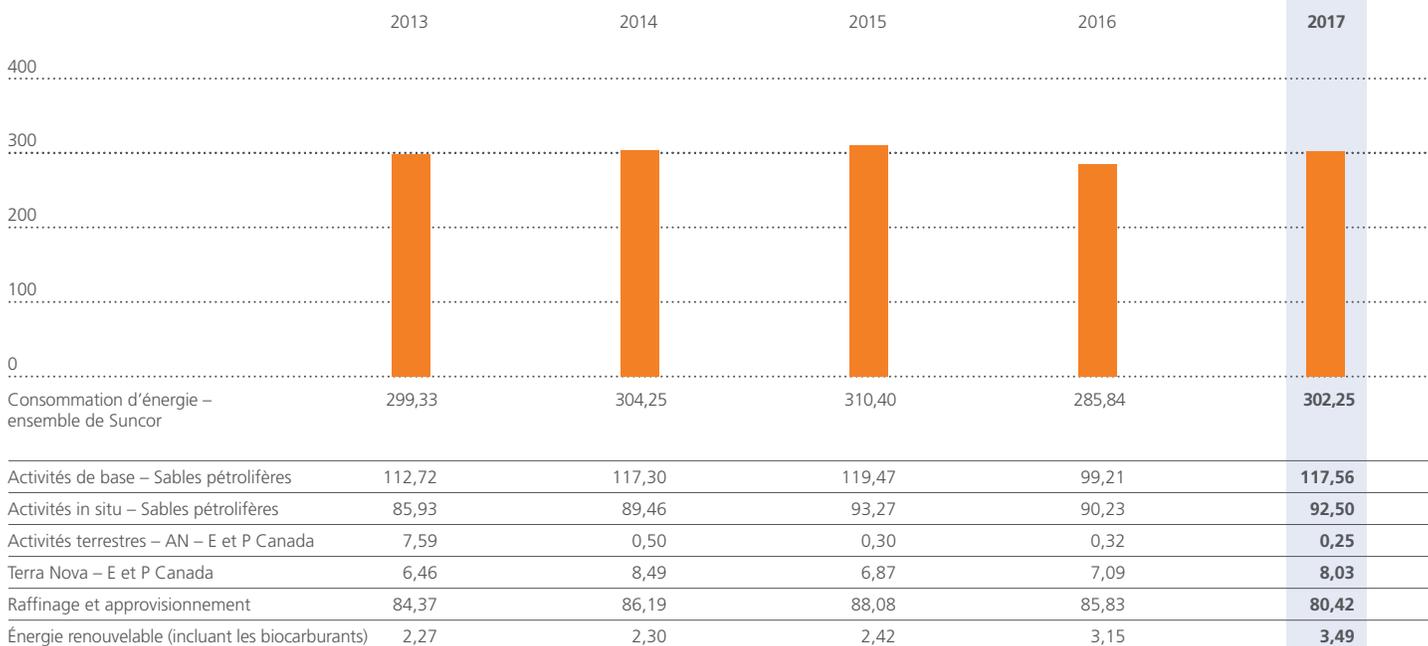
Consommation d'énergie et intensité énergétique de Suncor

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie pour les activités.

Suncor entend gérer l'énergie et continuellement améliorer ses efforts de réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien. Nos graphiques sur la consommation d'énergie et l'intensité énergétique montrent des tendances similaires d'une année à l'autre à celles des graphiques sur les émissions de GES.

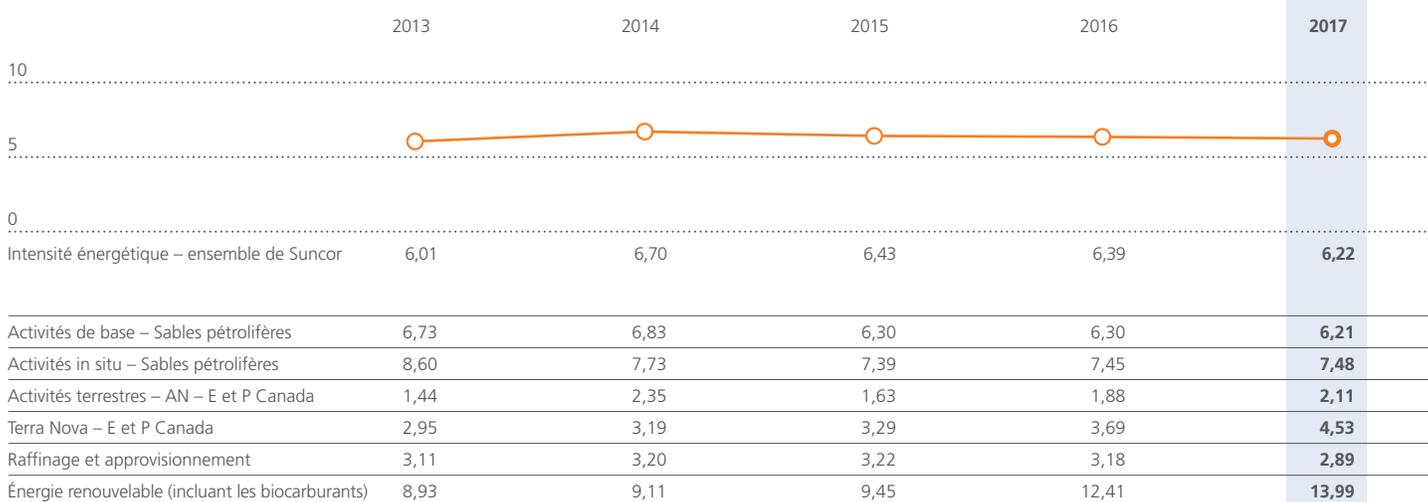
CONSOMMATION D'ÉNERGIE*

millions de gigajoules



INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE*

gj/m³ de production



* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes sur les données sur la performance.

Faits saillants de la performance

Exploitation minière des sables pétrolifères

Les émissions absolues provenant de nos activités d'exploitation minière, d'extraction et de valorisation sont revenues aux niveaux typiques qui prévalaient avant les feux de forêt de Fort McMurray en 2016. En dépit d'une augmentation des émissions totales, l'intensité des émissions en 2017 s'est améliorée d'environ 5,5 % par rapport à l'intensité moyenne durant la période 2014-2016. Cela témoigne d'activités fiables et d'efforts soutenus de réduction des émissions de GES et de l'énergie.

Des projets d'optimisation de la distribution du gaz combustible, de l'intégration de la chaleur et de la maintenance des échangeurs de chaleur ont été mis en œuvre en 2017. Ensemble, ces projets ont permis d'améliorer la fiabilité, d'augmenter la production et de réduire l'intensité des émissions.

Exploitation minière Fort Hills

La production de pétrole de l'installation minière Fort Hills a démarré au début de 2018 et devrait avoir atteint 90 % de la capacité nominale de 194 000 b/j de bitume au 4^e trimestre de 2018. Le procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique plus sobre en carbone élimine les molécules d'hydrocarbures lourdes dans le procédé d'extraction. Cela permet de produire du bitume qu'il n'est pas nécessaire de valoriser avant le raffinage et la commercialisation. Par conséquent, l'intensité des GES de la production devrait être environ la moitié de celle de l'usine de base existante et équivalente à celle du brut moyen raffiné aux États-Unis.³ Les volumes de production additionnels devraient ajouter plus de 2,4 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au profil d'émissions de GES de nos actifs exploités une fois la capacité nominale totale atteinte.

Exploitation in situ

Les émissions absolues de nos opérations de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) sont demeurées relativement inchangées d'une année à l'autre à 5,4 millions de tonnes d'éq. CO₂. L'intensité des émissions en 2017 s'est améliorée à 0,436 tonne d'éq. CO₂ par m³ de production d'équivalent pétrole, ce qui est environ 5 % plus bas que la moyenne de 0,46 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole pour la période 2014-2016. Cette amélioration est attribuable à la fiabilité supérieure de l'installation et du maintien de faibles ratios vapeur-pétrole, grâce à des stratégies optimisées de gestion des gisements et à un rendement élevé des puits intercalaires.

Exploration et production

Sur la côte Est du Canada, les émissions de Terra Nova ont augmenté, passant de 0,56 million de tonnes d'éq. CO₂ en 2016 à 0,63 million de tonnes d'éq. CO₂ en 2017. L'intensité a augmenté par rapport à la moyenne pour la période 2014-2016 de 0,256 à 0,344 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole. Ces augmentations sont attribuables à une production réduite et une maintenance prolongée de l'unité de récupération des gaz de l'installation. Terra Nova est le seul actif de la côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôticière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct.

Raffinage et commercialisation

Au début de 2017, Suncor a conclu la vente de son entreprise de lubrifiants, ce qui a réduit les émissions de GES totales de ses installations du secteur Aval à 5,816 millions de tonnes d'éq. CO₂. En tenant compte de la vente, les émissions ont été légèrement plus élevées à nos autres usines en raison des taux d'utilisation accrus des installations, ce qui a permis une amélioration de l'intensité des émissions de 0,187 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole. Cela représente une amélioration d'environ 7 % par rapport à l'intensité moyenne durant la période 2014-2016.

Énergie renouvelable et biocarburants

Suncor a conclu la vente de sa participation dans le parc éolien Ripley en Ontario au milieu de 2017. Suncor a actuellement des participations dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 52 000 foyers canadiens. Les données sur la performance sont celles des parcs éoliens exploités par Suncor seulement et ne sont pas ajustées en fonction de la participation de la Société. En 2017, notre parc éolien Adelaide en Ontario a produit plus de 76 000 MWh.

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. Nous avons inauguré l'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, en 2006. En 2011, nous avons doublé la capacité de production de l'usine qui s'établit maintenant à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs par année. C'est la plus grande usine de production d'éthanol au Canada. Les émissions absolues ont été de 0,164 million de tonnes de CO₂ et l'intensité des émissions a été de 0,657 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole.

³ IHS Energy Special Report: Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014.



INTÉGRATION DE NOTRE OBJECTIF DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GES

En 2016, nous avons annoncé un objectif en matière de gaz à effet de serre (GES) pour lequel nous travaillerons à exploiter la technologie et l'innovation afin de nous diriger vers un système énergétique à faibles émissions de carbone. Nous mesurerons nos progrès en réduisant l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030.

Cet ambitieux objectif, basé sur l'année de référence 2014, exige que nous allions au-delà de nos compétences et des technologies actuelles, et il vise en définitive à modifier la trajectoire de nos émissions absolues, dans le but de devenir un producteur de brut sobre en carbone.

Nous savons que pour atteindre cet objectif, il est essentiel que nous intégrions le risque lié au carbone à tous les aspects de nos activités; de l'extraction et de la production de pétrole jusqu'au raffinage et à la distribution de carburants et combustibles.

L'objectif devrait favoriser les améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant, de façon à accélérer la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies, à appliquer ces améliorations à toutes les perspectives commerciales potentielles et à encourager l'évaluation d'occasions d'affaires sobres en carbone éventuelles.

Les paramètres d'exploitation essentiels pour atteindre l'objectif font partie du tableau de pointage général et les initiatives nécessaires pour l'atteindre sont transformées en objectifs de rendement annuels.

Nous continuons d'examiner les données et les processus dans chacun de nos secteurs d'activité afin de repérer les occasions très prometteuses. Ce travail est complexe et exige que nous apportions des changements à long terme à la façon dont nous exploitons notre entreprise afin de réduire les émissions de GES grâce à des améliorations opérationnelles, à l'innovation technologique et à de nouveaux investissements. Nos initiatives de réduction de l'intensité des émissions de GES seront axées sur les points suivants :

Efficacité énergétique et amélioration continue de nos actifs de base

Nous continuons à favoriser l'efficacité énergétique à toutes nos installations. Nous cherchons aussi à réduire l'intensité des GES en passant à des combustibles à plus faible teneur en carbone. Les travaux en cours comprennent :

- Maintien du système de gestion de l'énergie (SGE) à nos raffineries et installations d'exploitation de sables pétrolifères pour continuer à repérer et mettre en œuvre des améliorations de l'efficacité énergétique et réaliser des économies d'énergie potentielles de l'ordre de 3 % à 5 %.
- Optimisation de notre structure de gestion pour faire progresser l'excellence environnementale grâce au partage

des connaissances et des pratiques exemplaires à l'échelle de l'entreprise, notamment en intégrant des mesures d'encouragement visant des réductions à long terme des GES dans le cadre de notre système de gestion du rendement.

Mise en œuvre de technologies stratégiques de réduction des émissions à l'extraction et à la valorisation

Notre objectif nous force à repousser les limites de nos capacités actuelles, de sorte que nous ne ménagions aucun effort pour développer de nouvelles technologies visant l'amélioration de la compétitivité sur le plan des coûts et du carbone pour nos procédés et nos produits. De l'information détaillée sur certaines de ces technologies et innovations que nous faisons progresser se trouve à la section [Innovation sobre en carbone](#).

Écologisation du réseau électrique en investissant dans des sources d'énergie sobres en carbone comme la cogénération et l'énergie renouvelable

Notre objectif en matière de GES nous pousse aussi à chercher et à évaluer des occasions commerciales liées au système énergétique futur en évolution.

Toutes nos installations d'exploitation de sables pétrolifères utilisent la cogénération, et nous sommes un exportateur net d'électricité au réseau électrique de l'Alberta. Suncor, qui dispose actuellement d'unités de cogénération à son usine de base du secteur Sables pétrolifères, à Firebag, à MacKay River et à Fort Hills, exporte l'électricité sobre en carbone au réseau provincial de l'Alberta.

En produisant de la vapeur industrielle et de l'électricité grâce à un procédé faisant appel à du gaz naturel, la cogénération représente la forme la plus économe en carbone de production d'électricité de base. Les surplus d'électricité provenant de nos centrales de cogénération et de nos parcs éoliens ont réduit l'intensité globale des GES du réseau de l'Alberta.

En 2017, nous avons entamé le processus réglementaire pour un projet proposé visant à remplacer des chaudières au coke par des unités de cogénération à notre usine de base des Sables pétrolifères. En plus de fournir à l'installation la vapeur nécessaire aux opérations, les unités de cogénération pourraient exporter jusqu'à environ 800 mégawatts (MW) d'électricité au réseau provincial de l'Alberta.

La cogénération représente une occasion de réduire les émissions et les coûts des opérations de Suncor tout en fournissant à l'Alberta de l'électricité à faible intensité carbonique. Si le projet devait se réaliser comme prévu, la construction devrait commencer en 2019 et la mise en service des unités de cogénération devrait avoir lieu d'ici 2022. L'électricité produite par les unités de cogénération, soit 800 MW, devrait être disponible au moment où on s'attend à ce que l'élimination graduelle de la production d'électricité au charbon diminue l'approvisionnement global.

La capacité de la cogénération industrielle à fournir d'importants volumes d'électricité de base avec une moins forte intensité carbonique que la technologie à cycle combiné au gaz naturel appuie la transition de l'Alberta vers des sources d'énergie sobres en carbone.

Suncor continue d'évaluer les occasions d'investissement dans l'énergie renouvelable dans les régions où elle mène des activités, notamment au Canada et aux États-Unis. Notre évaluation des investissements potentiels examine les avantages économiques, environnementaux et sociaux, ce qui nous permet de considérer la mise en œuvre de futurs projets d'énergie renouvelable.

D'autres efforts ciblés appuyant notre objectif en matière de GES au cours de la dernière année ont inclus :

- L'organisation d'un atelier sur l'objectif en matière de GES avec des groupes d'intérêt externes pour obtenir de la rétroaction sur l'objectif et la méthodologie de Suncor
- La participation à des activités de recherche et d'analyse menées par le gouvernement de l'Alberta au sujet d'un programme potentiel de valorisation partielle du bitume qui améliorerait le profil des GES des bruts provenant des sables pétrolifères
- L'intensification de notre engagement climatique grâce à ce qui suit :
 - › efforts de collaboration technique auprès de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#)
 - › investissements en technologie ciblés dans les fonds de technologie propre comme [Evok Innovations](#)
 - › supervision et participation au sein du [Clean Resource Innovation Network \(CRIN\)](#), un groupe créé par l'industrie pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière dans le cadre d'une collaboration à grande échelle des industries lourdes.

INNOVATION SOBRE EN CARBONE

Suncor a été un pionnier dans la mise en valeur des sables pétrolifères et nos premiers investissements dans la technologie ont permis de débloquer leur potentiel. Aujourd’hui, la nouvelle technologie et les idées novatrices continuent d’occuper une place fondamentale dans nos activités.

En 2017, nous avons investi environ 350 millions de dollars dans le développement et le déploiement de technologies dans le cadre d’une stratégie solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d’installations. Dans certains cas, nous avons dirigé la recherche et le développement de nouvelles technologies. Des investissements supplémentaires ont été faits dans le cadre de la collaboration avec des consortiums et des tierces parties. Nous croyons que l’innovation de la nouvelle génération pour les technologies énergétiques continuera à s’accélérer.

GES : Développement technologique et mise en oeuvre

	DÉCOUVERTE	CONCEPTION	DÉVELOPPEMENT	MISE EN OEUVRE
ACTIVITÉS IN SITU	<ul style="list-style-type: none"> Technologies de forage des puits Nouvelles technologies de réchauffage de la subsurface Solution de recharge de co-injection de gaz 	<ul style="list-style-type: none"> DCSG (Génération de vapeur par contact direct) Technologies à base de chaleur et de solvants <ul style="list-style-type: none"> EASE et ESEIEH^{MC} Nsolv^{MC} Technologies vapeur-solvant <ul style="list-style-type: none"> DGMV-SE (Drainage par gravité au moyen de vapeur à solvant en expansion) Procédé hybride vapeur-solvant optimisé 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement de l’eau produite par osmose inverse à haute température 	<ul style="list-style-type: none"> DGMV LITE (Drainage par gravité au moyen de vapeur à intensité réduite grâce à des améliorations techniques) Projets pilotes de co-injection de gaz non condensable (Firebag et MacKay River) Améliorations des puits <ul style="list-style-type: none"> Puits multilatéral (Firebag) Pompes submersibles électriques Dispositifs de contrôle de débit M-Tool (Firebag)
ACTIVITÉS MINIÈRES		<ul style="list-style-type: none"> Extraction non aqueuse 		<ul style="list-style-type: none"> Traitement des mousses au solvant paraffinique
VALORISATION ET RAFFINAGE		<ul style="list-style-type: none"> Technologie de craquage thermique doux 		

LÉGENDE

○ Nom de la technologie

| Moment de la mise en oeuvre

● Opérationnelle ● 0 à 3 ans ● 4 à 6 ans ● 7 à 10 ans

Production in situ sobre en carbone

Notre technologie actuelle pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise des paires parallèles verticales de puits horizontaux pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s’écouler vers le puits inférieur d’où il peut être pompé vers la surface. Une des difficultés du DGMV est qu’il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s’écouler, ce qui entraîne une consommation considérable de gaz naturel et nécessite la manutention et le traitement de grandes quantités d’eau pour produire la vapeur.

Nous développons un portefeuille de technologies in situ pour réduire l’intensité carbonique de la production de bitume et

améliorer la compétitivité des coûts. Nous envisageons une solution hybride combinant plusieurs des technologies que nous développons dans le but de réduire la consommation d’énergie et d’eau, de réduire les dépenses en immobilisations et les charges d’exploitation et d’améliorer les taux de production et la récupération des ressources. Certaines de ces technologies pourraient être appliquées aux installations existantes ou aux nouvelles installations et, si elles s’avèrent efficaces, réduiraient l’intensité de nos émissions de GES.

Suncor mène des essais pilotes d’un certain nombre de technologies qui offrent la possibilité de réduire les impacts environnementaux de façon importante tout en améliorant du même coup la rentabilité économique de la production de bitume in situ.

Nous misons surtout sur l'utilisation de solvants pour réduire les températures d'extraction et la consommation d'énergie, accroître la productivité et améliorer la qualité du produit. Si elles s'avèrent efficaces, ces technologies pourraient avoir une incidence considérable dans les domaines suivants :

- utilisation de l'énergie et émissions de GES
- utilisation et traitement de l'eau
- impacts sur les sols
- taux de production et récupération des ressources
- dépenses en immobilisations et charges d'exploitation
- qualité et valeur des produits

À l'heure actuelle, nous faisons avancer les technologies in situ dans ces principaux domaines :

Procédés à base de chaleur et de solvant

Des solvants légers comme du propane ou du butane peuvent être utilisés au lieu de vapeur et conjointement avec des technologies de réchauffage des puits.

- Nous avons fait du travail spécifique au cours des cinq dernières années pour faire progresser les technologies d'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (**EASE**) pour réchauffer et mobiliser le bitume dans le cadre du consortium qui mène un projet pilote sur le terrain de la technologie Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (**ESEIEH^{MC}**) à notre site de Dover. Le projet pilote ESEIEH^{MC} sur le terrain est soutenu par un consortium composé de Suncor, Devon Canada, Nexen Energy ULC, Harris Corporation et Emissions Reduction Alberta.
- Entre 2013 et 2017, Suncor a soutenu à sa concession de Dover un essai pilote sur le terrain de la technologie d'extraction par solvant appelée **Nsolv^{MC}** et nous continuons à évaluer les résultats.
- Nous continuons à approfondir notre expérience des procédés à base de solvant, ce qui remonte à la participation à des expériences depuis 20 ans, afin de développer une technologie **hybride vapeur-solvant optimisée** pouvant faire l'objet d'une démonstration. Elle sera potentiellement basée surtout à base de solvant, avec une fraction relativement faible de co-injection de vapeur (moins de 15 %) pour acheminer la chaleur dans le gisement.

Technologies vapeur-solvant

La combinaison de vapeur et de solvant offre la possibilité de réduire considérablement les émissions de GES et Suncor continue de faire progresser ces technologies dans le cadre de simulations, d'essais pilotes et de démonstrations. Il y a une large gamme de solvants, de concentrations et d'autres variables à considérer et la technologie optimale dépendra d'une combinaison de ces facteurs.

- L'une des technologies que nous développons en ce moment est le procédé DGMV-SE. Le procédé DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE) co-injecte jusqu'à 15 % de solvant avec la vapeur afin de réduire les exigences en vapeur de la production par DGMV.

Le procédé devrait diminuer les exigences en eau de traitement et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15 % ou plus.

En 2018, nous faisons progresser des plans pour une installation de démonstration in situ. Cette installation sera flexible dans sa conception, ce qui nous permettra d'explorer et de tester des technologies multiples à une échelle commerciale.

Collaborer pour innover

L'innovation est un processus qui donne les meilleurs résultats quand on invite les gens les plus brillants et talentueux à collaborer. Les fonds de capital de risque soutiennent les entrepreneurs afin d'amener leurs idées au stade de la commercialisation et créent des entreprises pour commercialiser leur technologie dans le monde entier. Un exemple de cela est **Evok Innovations**, un fonds technologique de 100 millions de dollars cofondé par la BC Cleantech CEO Alliance, Cenovus Energy Inc. et Suncor. Suncor et Cenovus se sont engagées à verser 50 millions de dollars sur 10 ans pour développer des technologies pour aider à relever les défis environnementaux et économiques les plus pressants de notre industrie.

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) – regroupe 10 entreprises afin de réunir l'expertise et la propriété intellectuelle dans le but d'accélérer les technologies afin d'améliorer la performance environnementale de l'industrie. Les secteurs axés sur l'environnement de la [COSIA](#) attirent les esprits les plus brillants du monde entier. Le NRG COSIA Carbon XPRIZE est un exemple où 10 équipes, dont quatre équipes du Canada, sont passées à la prochaine étape de la compétition afin de prouver que leurs technologies peuvent être déployées à plus grande échelle avec un soutien financier afin de transformer le CO₂ en produits utiles et de valeur.

Nous poursuivons les travaux du **Clean Resource Innovation Network**, ou [CRIN](#), formé récemment, un réseau dirigé par l'industrie pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière dans les collaborations industrielles à grande échelle. La vision du CRIN est de positionner le Canada comme le leader mondial de la production d'hydrocarbures propres, de la source d'énergie à l'utilisation finale.

Extraction sobre en carbone

Alors que notre usine de base du secteur Sables pétrolifères utilise un procédé de première génération pour l'extraction, soit le traitement des mousses à l'acide naphthénique, notre nouvelle usine de Fort Hills utilisera un procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique. Le bitume obtenu par ce procédé de valorisation partiel est valorisé en un produit de meilleure qualité, car le procédé enlève jusqu'à 10 % des asphaltènes, qui sont essentiellement composés de molécules d'hydrocarbures lourds de faible valeur et de particules solides non souhaitables.

Le rejet des portions d'hydrocarbures lourds plus près de la source réduit à la fois le volume de diluant nécessaire au transport et l'énergie et l'hydrogène requis pour raffiner le bitume en carburant. Ce produit de sables pétrolifères de plus grande qualité peut être traité dans un plus grand nombre de raffineries. En raison de cette technologie, nos émissions de GES pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont équivalentes à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis.



INTÉGRATION DU RISQUE LIÉ AU CARBONE AU PROCESSUS DÉCISIONNEL

Les technologies innovatrices et le changement d'attitude de la société ont amené les gouvernements au Canada et à travers le monde à adopter des objectifs ambitieux de réduction des émissions et les mesures législatives à l'appui. Le risque de cette transition inclut des mesures liées à la tarification du carbone, à l'énergie propre, aux normes sur les carburants et aux mécanismes incitatifs en appui aux énergies de remplacement et aux mandats qui pourraient avoir une incidence sur la rentabilité ou la réputation de Suncor.

Depuis 2016, le risque lié au carbone est considéré comme l'un des risques principaux de Suncor. Un risque principal est généralement considéré comme une exposition pouvant avoir une incidence significative sur la capacité de Suncor d'atteindre ou de soutenir ses objectifs stratégiques.

Étant un risque principal, le carbone reçoit toute l'attention voulue du conseil d'administration et de la haute direction et des systèmes sont en place pour atténuer les effets potentiels. Ainsi, en tant que risque principal, il fait l'objet d'un examen annuel par le conseil d'administration. Le risque lié au carbone est également soumis au Comité sur l'environnement, la santé, la sécurité et le développement durable du conseil d'administration.

Chaque année, dans le cadre de notre processus de planification commerciale normal, un scénario de référence de nos perspectives sur la tarification du carbone est établi en tenant compte des règlements en vigueur et de leurs effets prévus sur nos actifs.

Le plan commercial, les investissements et toutes les décisions en matière d'immobilisations sont testés en fonction de plusieurs variables, notamment notre scénario de référence et d'autres perspectives sur le prix du carbone, afin d'assurer l'atteinte d'un

taux de rendement concurrentiel sur la durée de vie de l'actif. En 2018, nous avons aussi développé un autre scénario qui tient compte d'une perspective plus large de la tarification future du carbone. Cet autre scénario sert de « test de résistance » et renforce la confiance concernant les décisions en matière d'immobilisations.

Bien que la tarification du carbone joue un rôle, ce sont les prix du pétrole brut qui constituent le facteur déterminant du rendement des investissements. De faibles prix du brut pourraient être attribuables à un contexte où la demande en pétrole a baissé en raison de la politique sur le carbone ou de l'adoption de carburants de transport de remplacement; on estime aussi qu'ils sont un indicateur substitut approprié du risque global lié au carbone pour la rentabilité économique d'un projet.

Notre processus annuel de planification commerciale décennale exige que nos secteurs se fondent sur l'hypothèse d'un contexte continu de faibles prix. Chaque secteur doit démontrer qu'il est en mesure de maintenir un taux de rendement acceptable, notamment en finançant ses immobilisations de maintien et en permettant à Suncor de maintenir son dividende et de l'augmenter. Si le secteur ne peut respecter ces critères, il doit décrire les étapes nécessaires pour atteindre cette cible.

Notre modèle de gestion interne pour l'élaboration de projets et le développement d'actifs comprend un examen des répercussions des changements climatiques aux deux premières évaluations d'étape, avant d'engager des ressources importantes, et permet de bien comprendre toutes les occasions et tous les risques liés aux changements climatiques. Le processus permet d'analyser les options techniques, mais aussi de tenir compte du contexte réglementaire et de celui des intervenants externes dans la prise de décision.

LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE DEMAIN

Nous commençons à constater des efforts mondiaux crédibles pour réduire les émissions au moyen d'approches plus larges de la technologie et des politiques nécessaires pour procurer de l'énergie à une population mondiale croissante, tout en atténuant les changements climatiques.

La réduction des émissions sera réalisée à l'échelle du système énergétique de la façon la plus appropriée pour chaque région ou compétence. Aucune solution unique ou simple ne permettra de relever ce défi. L'élimination graduelle du charbon jouera un grand rôle, tout comme les gains en efficacité énergétique et les technologies qui réduisent l'intensité carbonique dans tout le système énergétique, y compris la production et la consommation de pétrole.

Nous tenons compte des tendances générales suivantes dans le scénario de référence de nos perspectives énergétiques :

- La croissance prévue de la population, le besoin croissant d'énergie dans les économies en développement et le désir d'avoir une meilleure qualité de vie. C'est pourquoi nous croyons que la demande mondiale en énergie augmentera régulièrement. Une grande part de cette augmentation devrait venir des pays en développement en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique.
- Nous nous attendons à ce que la tendance vers la dissociation de la croissance économique et des émissions de carbone se poursuive au fur et à mesure que les nouvelles technologies et l'énergie renouvelable changent fondamentalement la combinaison énergétique.
- Les engagements nationaux en matière de réduction des émissions pris dans le cadre de l'Accord de Paris favoriseront la tarification du carbone et les cadres stratégiques complémentaires qui devraient accélérer la technologie visant l'efficacité énergétique et la réduction des émissions; ils encourageront aussi l'adoption à plus grande échelle d'autres sources d'énergie sobres en carbone.
- Nous prévoyons que la demande en pétrole continuera d'augmenter jusqu'en 2040 en raison de la croissance de la population, de l'urbanisation et de la hausse du niveau de vie, mais le pourcentage de la consommation d'énergie mondiale représenté par le pétrole devrait diminuer.
- Compte tenu des déclinés naturels, simplement pour maintenir les niveaux de production actuels, sans parler de satisfaire à l'augmentation de la demande, il faudra investir dans une

nouvelle production tirée des réserves mondiales de schiste, en eau profonde et de sables pétrolifères – un défi de taille si l'on tient compte de la réduction des investissements en capital à cause de la baisse des prix des marchandises au cours des dernières années.

- Nous nous attendons à ce que les coûts d'approvisionnement continuent d'être modérés par les efforts de l'industrie pour optimiser la production et investir dans les technologies.

Nous reconnaissons que les efforts déployés dans le monde pour atténuer les changements climatiques introduisent une certaine incertitude dans l'éventail de résultats pour le secteur de l'énergie. Outre nos points de vue sur le pétrole brut et les produits raffinés, nous utilisons trois scénarios futurs à long terme⁴, tous plausibles, et tous qui pourraient avoir des effets très différents sur notre environnement d'exploitation et notre stratégie commerciale.

Les indicateurs et les jalons sont surveillés afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Parmi les indicateurs, notons les changements dans la demande et l'offre énergétique mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les tendances des données sur le climat et des politiques, ainsi que les progrès technologiques et les tendances des consommateurs.

Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois tiennent compte des aspirations mondiales actuelles, soit réduire les émissions de carbone; ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios.

De ces scénarios, nous considérons que c'est celui de l'autonomie qui représente le mieux la technologie et le contexte politique essentiels pour atteindre l'objectif suivant : limiter les émissions cumulatives à « 450 ppm ». Suncor continue de tirer parti de son expérience pour considérer une résilience par rapport au scénario crédible d'une hausse de 2 °C.

Les trois scénarios indiquent que la résilience à long terme exige de réduire résolument les coûts et l'intensité carbonique dans toute la chaîne de valeur.

La haute direction et le conseil d'administration les étudient chaque année afin d'évaluer la solidité de l'entreprise et la stratégie de croissance et de déterminer les orientations stratégiques. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à un certain nombre de dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

⁴ Nous avons utilisé trois scénarios définis par IHS Markit comme base pour l'élaboration des scénarios de Suncor. Les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige d'IHS Markit ont été modifiés pour s'adapter à nos circonstances et besoins uniques.

Sommaires des scénarios⁵

AUTONOMIE

- L'avancement technologique et le changement sociétal rapides transformeront le paysage énergétique.
- Virage du millénaire – accent sur le développement durable, la collaboration et l'urbanisation durable.
- La baisse des coûts et l'amélioration de la fiabilité de l'énergie propre permettent aux pays en développement de contourner la grande infrastructure énergétique fondée sur les hydrocarbures.
- Le gaz naturel est un carburant de transition pour la production d'électricité, mais après 2030, la génération d'électricité de plus en plus renouvelable alimente un système énergétique largement électrifié.
- La mise au point de technologies d'avant-garde en matière de batteries soutient la croissance des véhicules électriques.
- Le rôle géopolitique du pétrole diminue considérablement, ce qui contribue à une situation géopolitique généralement stable.
- Économie stable et modérément forte.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et à des exigences réglementaires élevés.
- Aucun nouveau pipeline d'exportation n'est bâti hors de la région des sables pétrolifères de l'Athabasca.

IMPACT SUR LES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

- Un approvisionnement en énergie abondant et rentable, combiné à la modération et plus tard au déclin de la demande, particulièrement dans le secteur du transport, fait en sorte que les prix du pétrole restent faibles à long terme.
- L'exploration et la production pétrolières ralentissent au fur et à mesure que les investissements passent à d'autres secteurs, ce qui réduit, mais n'étrangle pas l'approvisionnement.
- Chute rapide de l'approvisionnement à coût élevé.
- Le pétrole est encore nécessaire et continue de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux.

IMPACT PRÉVU SUR SUNCOR

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs à long terme continuent de produire, et financent leur propre capital de maintien ou les exigences modestes en matière de capital de croissance pour augmenter davantage la production.
- Les nouveaux projets de croissance dans le secteur des sables pétrolifères sont remis en question et il est peu probable qu'ils aillent de l'avant.
- Les sables pétrolifères continuent de fournir une base stable pour le dividende pendant qu'on examine des possibilités de croissance dans d'autres bassins de ressources.
- Seules les raffineries du premier tiers restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient un accent sur des activités fiables, efficaces et à faible coût.

⁵ Nous avons utilisé trois scénarios définis par IHS Markit comme base pour l'élaboration des scénarios de Suncor. Les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige d'IHS Markit ont été modifiés pour s'adapter à nos circonstances et besoins uniques.

RIVALITÉ

- Amélioration du niveau de vie et plus grande richesse personnelle, particulièrement en Chine.
- La plus grande utilisation de technologies de pointe accroît la demande en énergie.
- La croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.
- Transfert du pouvoir économique aux enfants du millénaire qui ont le désir et les moyens de gérer la pollution et les changements climatiques.
- La situation géopolitique reste tendue et la solide croissance économique globale recentre l'influence mondiale.
- Les progrès technologiques permettent d'accéder à de plus vastes réserves de pétrole et l'approvisionnement non classique croît.
- Le gaz naturel et le GNL jouent un plus grand rôle dans le transport.
- Robuste croissance de l'énergie renouvelable.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts élevés et à des normes rigoureuses.

IMPACT SUR LES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

- Forte demande énergétique mondiale satisfaite par un approvisionnement diversifié.
- Les produits raffinés continuent de dominer les carburants de transport, mais leur part de marché rétrécit au profit des carburants de remplacement.
- Les normes relatives au rendement du carburant et l'innovation technologique modèrent la croissance de la demande en produits raffinés.
- Il en coûte de plus en plus cher de produire du pétrole et du gaz naturel, et la tendance à la hausse des prix du pétrole se poursuit avec quelques ralentissements cycliques.

IMPACT PRÉVU SUR SUNCOR

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les prix élevés et l'accès aux marchés favorisent une solide croissance des sables pétrolifères et des investissements dans des techniques d'extraction améliorées.
- Maintien de l'accent sur la réduction de l'empreinte carbonique grâce à des projets d'investissement, des avancées technologiques et des activités efficaces.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et permet l'intégration physique du brut des sables pétrolifères.

VERTIGE

- Poursuite des conflits et instabilité géopolitique.
- Tendance internationale vers l'isolement et l'autoconservation; la sécurité énergétique est une grande préoccupation.
- Instabilité économique, répartition de la richesse déséquilibrée et moins forte croissance du PNB dans l'ensemble.
- La qualité de l'air et la congestion routière entraînent la fabrication de véhicules plus petits à plus haut rendement; une certaine adoption des véhicules électriques.
- Les conditions météorologiques extrêmes mènent à de l'agitation sociale.
- L'aversion des investisseurs aux risques et les marchés des capitaux restreints limitent les progrès technologiques et les projets nécessitant de grands investissements.
- Les projets de pipeline sont restreints par les protestations des groupes d'intérêt et l'aversion des investisseurs pour les risques.
- Marché énergétique instable caractérisé par l'expansion et la récession.
- Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.

IMPACT SUR LES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES

- Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.
- Le prix du pétrole se rétablit par rapport aux niveaux actuels, mais fluctue considérablement en raison des changements rapides dans l'offre et la demande.
- Le ralentissement de la croissance économique et des progrès technologiques limitent la plus grande utilisation des véhicules alimentés à l'électricité et aux carburants de remplacement; l'offre énergétique ne change pas de manière significative.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.

IMPACT PRÉVU SUR SUNCOR

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs de longue durée sont en mesure de procurer des flux de trésorerie disponibles en raison de la volatilité du prix des marchandises, ce qui permet à Suncor de maintenir des rendements concurrentiels pour les actionnaires.
- Le modèle intégré aide à composer avec le cycle de prix du pétrole.
- Les projets de croissance sont soumis à des essais rigoureux afin de veiller à ce qu'ils soient rentables dans un contexte de prix du pétrole volatils.
- La capacité financière est mise à profit pour regrouper les actifs au bas du cycle.



UNE STRATÉGIE COMMERCIALE POUR UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE EN ÉVOLUTION

Notre industrie vit actuellement un ajustement structurel majeur largement attribuable à la technologie ayant ouvert la porte à un nouvel approvisionnement en pétrole, tel que le pétrole de schiste, et réduit la courbe des coûts de l'approvisionnement. Il est essentiel de cibler l'orientation de l'industrie et les facteurs d'influence clés à court et long terme alors que l'industrie s'adapte afin d'en ressortir plus forte et plus agile.

Délaissement de la ressource : menace ou occasion?

À Suncor, nous considérons comme une occasion le délaissement de ressources pétrolières, c'est-à-dire le fait de laisser dans le sol les hydrocarbures de faible valeur en raison du fort impact environnemental ou du coût élevé associé à leur production. Cela ne veut pas dire que les exploitants canadiens devraient abandonner leurs concessions ou projets. Cela signifie que dans le cadre de notre processus de planification des projets, nous étudions les renseignements sur la qualité du minerai, la géologie et l'hydrogéologie du gisement, le contexte réglementaire et nos plans de remise en état et de clôture afin de déterminer si le gisement contient des zones que nous n'exploiterons peut-être pas.

De plus, les technologies d'extraction en cours de développement pourraient littéralement nous permettre de laisser dans le sol les chaînes d'hydrocarbures lourds et de produire un produit plus léger nécessitant un traitement moindre plus loin dans la chaîne de valeur.

Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères de Suncor regroupe des actifs pétroliers non classiques. Notre perspective de l'avenir nous dit que c'est maintenant plus que jamais le moment de bien connaître notre avantage concurrentiel et de le mettre à profit.

Nous exploitons depuis plus de 50 ans les sables pétrolifères de l'Athabasca d'où nous tirons la plus grande partie de notre production. Le fait de posséder une base de ressources de premier plan dans certains des gisements de la plus grande qualité dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca ainsi que de mener des activités physiquement intégrées à grande échelle dans cette même région constitue un avantage stratégique. De plus, notre chaîne de valeur très intégrée nous permet de retirer la valeur totale de nos ressources.

En exploitant plusieurs grandes installations de sables pétrolifères dans cette région, nous sommes en mesure de tirer parti de synergies entre ces installations liées à leur emplacement et à des facteurs logistiques, ce qui nous permet d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts énergétiques et d'optimiser la gestion de l'eau, des déchets et des résidus.

Depuis quelques années, nous sommes devenus un exploitant de premier plan grâce à la fiabilité accrue de nos installations. Les charges opérationnelles décaissées des activités du secteur Sables pétrolifères sont passées de 39,05 \$ CA par baril en 2011 à 23,80 \$ CA par baril en 2017.

Les conditions récentes du marché ont fourni des occasions de réunir une plus grande base de réserves de premier plan. Notre acquisition en 2018 d'une participation additionnelle de 5 % dans la coentreprise Syncrude a fait passer notre participation totale à près de 59 %. Cet investissement contracyclique augmente notre production à un coût très intéressant par baril de capacité de production par rapport à un nouveau projet de portée et de nature similaires.

Cette acquisition accroît indirectement notre exposition à la tarification du carbone. Au cours des dernières années, Suncor a considérablement amélioré l'intensité énergétique de la mine et des unités de valorisation de sa propre usine de base du secteur Sables pétrolifères grâce à un déblocage et à une fiabilité accrue. L'augmentation de notre participation dans Syncrude nous donne l'occasion de mettre à profit notre relation avec un exploitant expérimenté en mettant en œuvre un programme technologique solide afin de faire progresser davantage l'efficacité énergétique à notre usine de base et aux installations de Syncrude.

Nous testons notre stratégie pour le secteur Sables pétrolifères et notre stratégie de croissance par rapport aux trois scénarios énergétiques à long terme. Pour chacun des trois, y compris celui du plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies. Satisfaire à cette demande sera difficile si les prix du pétrole sont bas ou hautement volatils.

Bien que souvent décrits comme étant le bassin pétrolier le plus vulnérable à un scénario de faible demande en pétrole, nos actifs présentent paradoxalement, grâce à leur très longue durée d'exploitation et à leur faible taux de déclin, un avantage de taille en cas de baisse de la demande en pétrole brut et donc du prix du brut, ou de période prolongée d'incertitude et de volatilité dans les marchés des investissements et des marchandises.

Notre base de réserves de longue durée affiche de faibles coûts de découverte et d'exploration et présente un risque minimal à cet égard. De par leur nature, ces ressources exigent des investissements considérables au départ pour développer un projet, mais une fois l'infrastructure initiale en place, le gisement peut être mis en valeur graduellement pendant une longue période, sans risque associé à l'exploration et sans les capitaux élevés exigés par un nouveau projet.

Les installations du secteur des sables pétrolifères ressemblent davantage à des usines de fabrication. Une fois en service, elles sont bâties pour durer 40 ans et plus à un taux de production régulier. Comme la production n'atteint pas rapidement un sommet suivi d'un déclin, chaque nouvelle expansion additionnelle contribue à sa croissance. Une fois que les coûts d'immobilisations initiaux élevés sont amortis, une installation peut continuer de fonctionner avec de faibles coûts d'exploitation et uniquement du capital de maintien.

Accès aux marchés pour notre bitume

L'accès aux marchés des raffineries mondiales permet au Canada de recevoir la valeur totale pour son produit.

Suncor a des intérêts dans tous les principaux projets de pipelines proposés et (ou) approuvés – (Keystone XL, canalisation 3 et Trans Mountain), – mais, il est important de souligner qu'aucun pipeline à lui seul n'influera sur notre capacité à réaliser nos plans de croissance pour l'avenir. Nous croyons fermement que les pipelines constituent le moyen le plus sûr et respectueux de l'environnement pour transporter des produits, mais même en cas d'autres retards dans les projets de pipelines, nous disposons de la flexibilité de la logistique adéquate pour acheminer notre production vers le marché, incluant Fort Hills.

En mai 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait conclu une entente portant sur l'achat du pipeline Trans Mountain et de l'infrastructure connexe afin d'assurer la construction du pipeline. Avec cette annonce, le gouvernement a renforcé l'importance de cette infrastructure pour tous les Canadiens.

L'accès aux marchés est essentiel et il est dans l'intérêt national pour nous assurer d'obtenir la pleine valeur pour notre production, car cela se traduira en investissements supplémentaires dans la création d'emplois, les programmes d'éducation et de soins de santé. Ce qui est primordial, c'est de construire ce pipeline et de le gérer de façon sécuritaire et responsable. Nous apporterons notre collaboration pour appuyer la réussite de ce projet.

Les carburants de transport dans un avenir où le carbone sera réglementé

Nous prévoyons que notre production de brut en amont continuera d'approvisionner les marchés mondiaux, mais nos activités de raffinage et de commercialisation en aval sont plus susceptibles de subir les effets de la dynamique de l'offre et de la demande de produits raffinés en Amérique du Nord.

Tous les ordres de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules de transport pour utiliser des carburants sobres en carbone et, par conséquent, on s'attend à ce que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps. La réduction des émissions de GES du secteur du transport est sans doute l'un des plus grands enjeux, puisque le transport est essentiel à la productivité économique et que les carburants pétroliers liquides sont disponibles à un coût relativement bas et à une forte densité énergétique.

Nous nous attendons à ce que la demande d'essence ralentisse au cours des 10 prochaines années alors que les normes de rendement du carburant pour les véhicules légers entreront en vigueur et que les carburants de remplacement seront davantage utilisés. Nous ne prévoyons aucun effondrement de la demande de distillats à court terme en Amérique du Nord. Nous croyons que le carburant diesel restera à plus long terme le carburant prédominant pour les gros camions de transport, les avions, les navires et le transport ferroviaire, et nous entrevoyons une hausse de la demande compte tenu d'une

activité économique accrue. Les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel devraient neutraliser une partie de la croissance de la demande favorisée par la croissance économique.

Des pas de géants ont été faits jusqu'à maintenant sur le plan du rendement du carburant grâce à une réglementation ambitieuse et à l'adoption par les consommateurs de véhicules légers plus efficaces. Entre 2000 et 2010, les émissions associées au parc de véhicules au Canada sont passées de 193 grammes/km (g/km) à 166 g/km, soit une baisse de 14 %. Avec le remplacement du parc de véhicules au cours de la prochaine décennie, la moyenne des émissions devrait atteindre 97 g/km d'ici 2025⁶.

Bien que l'avenue qu'emprunteront les États-Unis quant aux normes de rendement des véhicules demeure incertaine, il est techniquement possible de satisfaire à des normes encore plus rigoureuses. Grâce aux progrès technologiques réalisés pour récupérer la chaleur, à l'optimisation des moteurs à commandes informatisées et à la mise au point et à l'utilisation de matériaux plus légers, en se fondant sur la consommation de carburant par kilomètre parcouru, nous croyons que le moteur à combustion interne de l'avenir sera concurrentiel non seulement sur le plan des coûts, mais également sur le plan de l'intensité carbonique par rapport aux carburants de remplacement.

À notre avis, les véhicules hybrides, hybrides enfichables et électriques deviendront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à modérer la croissance de la demande mondiale d'essence à long terme.

Technologie des carburants

Suncor a investi dans [Lanzatech](#), un producteur de biocarburants installé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation en phase gazeuse brevetée pour recycler les émissions de gaz résiduaire et de gaz à effet de serre sous forme de carburants et de produits chimiques sobres en carbone.

Suncor a également investi dans [Benefuel](#), une entreprise de commercialisation technologique vouée au développement d'une capacité de production du biodiesel au moyen de charges d'alimentation sobres en carbone et à coût avantageux.

Nous croyons que les carburants liquides resteront la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années en raison de leur coût, de leur compétitivité sur le plan du carbone, de leur utilité pour les consommateurs et du fait que ces derniers les connaissent bien. La mesure la plus efficace que nous puissions prendre est de continuer à réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides.

Nous pouvons le faire notamment au moyen de mélanges de biocarburants. Suncor possède et exploite la plus grande usine d'éthanol au Canada, qui lui fournit l'éthanol qu'elle mélange à son

essence. Les carburants de l'avenir pour les camions lourds, l'aviation et les navires exigeront des mélanges de biocarburants avancés.

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il est opportun d'investir dans la technologie pour l'adapter à nos activités et à quel moment compte tenu de nos objectifs stratégiques et de nos activités.

Stratégiquement, les progrès réalisés dans la technologie du biodiesel pour que ce carburant soit utilisé davantage dans les climats froids confirment notre point de vue, soit que la demande en carburant diesel restera forte. Nous avons la possibilité d'optimiser notre modèle intégré pour remplacer la capacité de raffinage actuelle, ou en ajouter à celle-ci afin de traiter des biocarburants avec des composants du brut biologiques si de tels investissements ont du sens du point de vue de la création de valeur.

À plus long terme, si la demande d'essence baisse alors que celle des distillats augmente ou reste stable, les raffineries devront produire des distillats plutôt que de l'essence. Reconfigurer une raffinerie pour produire plus de distillats exige du capital, car les distillats nécessitent de grandes raffineries complexes alimentées en brut lourd. Les raffineries qui ne sont pas en mesure de faire cet investissement en raison de leur taille, de leur échelle, de leur âge ou de leur diète de brut devront réduire leur capacité, ce qui devrait mener à la rationalisation constante de la capacité de raffinage sur le continent.

L'équilibre de l'approvisionnement au fur et à mesure que les raffineries plus anciennes et moins efficaces fermeront leurs portes permettra de maintenir les marges de raffinage. Nous croyons que les raffineries qui survivront seront celles qui disposent de la flexibilité voulue pour traiter des charges d'alimentation de brut moins coûteuses, sont mieux situées pour approvisionner le marché national et celui de l'exportation, gèrent bien leurs coûts et mettent fortement l'accent sur des activités marquées par l'efficacité énergétique et la fiabilité. Les raffineries de Suncor sont bien placées pour faire face à cette tendance potentielle.

Notre approche en matière de commercialisation et de distribution comprend une évaluation prudente des options pour l'avenir. Suncor, par l'entremise de sa marque Petro-Canada, exploite actuellement des bornes de recharge de véhicules électriques dans certaines stations-service pour en apprendre davantage sur ce nouveau marché. Nous continuons à évaluer les options et la viabilité d'une expansion de notre situation actuelle et à répondre aux besoins changeants de nos clients.

Plusieurs possibilités plus sobres en carbone telles que le GNL, le GNC, l'hydrogène et les véhicules électriques sont mises de l'avant dans la recherche de la diversification des options de ravitaillement. Nous croyons que le marché n'a pas la capacité de supporter des choix multiples et on ne sait pas encore clairement quelle technologie attirera la faveur des consommateurs.

⁶ Pollution Probe : [The Pathways Initiative](#)

Gaz naturel

Au début de cette décennie, Suncor a vendu ses actifs de gaz naturel moins stratégiques qui n’approvisionnaient pas directement ses activités dans le secteur des sables pétrolifères. Cette décision reposait largement sur une stratégie de flux de trésorerie et l’opinion selon laquelle les prix du gaz naturel resteraient bas pendant une période prolongée.

En 2018, Suncor a vendu ses propriétés foncières minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique, au Canada, à Canbriam Energy Inc. en échange d’une participation en actions de 37 %. La vente est conforme à la stratégie de Suncor de mettre l’accent sur un portefeuille de base d’actifs producteurs de pétrole à haut rendement tout en finançant une société de gaz naturel solide et compétitive. Le gaz naturel devrait continuer de jouer un rôle essentiel durant la transition à un avenir sobre en carbone, particulièrement durant la suppression graduelle du charbon dans la production d’électricité.

Production de pétrole extracôtière

Suncor a des intérêts dans chaque grand projet de mise en valeur [au large de la côte Est du Canada](#). Suncor exploite Terra Nova et détient une participation dans les projets Hibernia, White Rose et Hebron.

Nous sommes un partenaire non exploitant des gisements Buzzard et Golden Eagle en [mer du Nord britannique](#) et nous avons élargi nos options dans cette région en acquérant une participation dans Rosebank, un projet à l’étape préalable à l’exploitation.

Nous avons aussi acquis récemment une participation dans le champ Fenja en [mer de Norvège](#). Sous réserve d’une gestion diligente du méthane produit, le pétrole brut extracôtier figure généralement parmi les sources de brut les plus sobres en carbone dans le monde.

Production d’énergie sobre en carbone et renouvelable

Nos scénarios en matière d’énergie indiquent que l’une des principales filières de la décarbonisation du système énergétique est d’accroître considérablement la capacité de production d’énergie sobre en carbone et d’énergie renouvelable, puis d’électrifier un plus grand pourcentage du système énergétique.

Suncor produit de l’énergie renouvelable depuis 2002 afin de commencer à participer à ce secteur en pleine croissance; elle met en valeur les ressources de sables pétrolifères d’aujourd’hui tout en développant de nouvelles sources d’énergie pour l’avenir. Nous avons développé depuis 2002 huit projets éoliens totalisant 395 mégawatts (MW). Aujourd’hui, nous sommes partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 MW d’énergie éolienne.

En mettant en œuvre des projets d’énergie renouvelable et en vendant ensuite sa participation directe, Suncor est en mesure de générer un rendement du capital investi et des flux de trésorerie pour permettre la mise en œuvre d’autres projets d’énergie renouvelable. Suncor dispose d’un solide portefeuille d’installations de production d’énergie renouvelable à l’échelle du Canada qui permettra de

réduire encore davantage l’intensité carbonique du réseau électrique de régions comme l’Alberta et la Saskatchewan où le réseau électrique affiche une intensité carbonique élevée.

Nous étudions aussi la possibilité de développer nos premières installations photovoltaïques solaires à échelle industrielle en Alberta pour compléter notre expérience dans le développement, la construction et l’exploitation de projets d’énergie éolienne.

Dans le cadre de notre évaluation des investissements, nous évaluons les avantages économiques, environnementaux et sociaux, notamment les partenariats avec des communautés autochtones dans des projets d’énergie renouvelable. Cette activité tient également compte des droits d’émissions pouvant servir à compenser les émissions de nos activités dans le secteur des sables pétrolifères.

La nécessité d’utiliser de la vapeur aux installations d’extraction et de traitement du pétrole brut crée la possibilité de cogénération à haut rendement qui fournit de la vapeur et de l’électricité à nos installations et achemine le surplus d’électricité au réseau, à une intensité carbonique inférieure à celle de toute autre production à base d’hydrocarbures.

La cogénération a une grande valeur pour un système énergétique en transition, car en plus de fournir une source fiable d’électricité de base pour gérer le caractère intermittent de l’énergie éolienne et solaire, elle peut remplacer de manière rentable l’électricité produite au charbon par de l’électricité à intensité carbonique beaucoup moins élevée. Suncor, qui dispose actuellement d’unités de cogénération à son usine de base des Sables pétrolifères, à Firebag, à MacKay River et à Fort Hills, exporte l’électricité excédentaire sobre en carbone produite par ces unités au réseau provincial.

Grâce à sa capacité de production d’énergie renouvelable et de cogénération, Suncor fournit environ 700 MW à ses propres installations et exporte approximativement 500 MW au réseau de l’Alberta.

Au fur et à mesure qu’une réglementation sur les changements climatiques est appliquée dans différentes régions, l’énergie renouvelable profite d’une plus grande expansion, ce qui peut améliorer la technologie, l’efficacité et les facteurs économiques. Doter les parcs éoliens et solaires de batteries de stockage afin d’optimiser l’intégration de l’installation au réseau électrique pourrait améliorer encore davantage l’efficacité. Un facteur favorable sera une conception du marché qui facilite une interaction dynamique entre une source d’électricité renouvelable, mais intermittente, et des sources d’électricité de base comme la cogénération.

En 2017, nous avons entamé le processus réglementaire pour remplacer des chaudières au coke par des unités de cogénération à notre usine de base des Sables pétrolifères. En plus de fournir la vapeur nécessaire au fonctionnement de l’installation, les unités de cogénération devraient permettre d’exporter jusqu’à environ 800 mégawatts (MW) d’électricité au réseau provincial, soit l’équivalent d’environ 7 % de la demande actuelle d’électricité en Alberta. Si le projet devait se réaliser comme prévu, la construction devrait commencer en 2019 et la mise en service des unités de cogénération devrait avoir lieu d’ici 2022.

POLITIQUE SUR LE CARBONE ET INCIDENCES SUR SUNCOR

À la suite de la ratification de l'Accord de Paris, les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur la nouvelle technologie et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable à un système énergétique sobre en carbone, tout en répondant à l'augmentation de la demande énergétique mondiale. Suncor se prépare pour cette transition de multiples façons.

Notre processus de planification commerciale inclut une tarification du carbone qui intègre les règlements actuels et de leurs effets prévus sur nos activités. Tous les investissements sont soumis également à des tests de sensibilité dans un éventail d'hypothèses ayant trait au carbone et propres à l'investissement en question. En 2018, Suncor a pris une mesure supplémentaire pour intégrer un scénario sobre en carbone à nos processus de planification d'investissement de capitaux et des activités pour s'assurer que tous les plans commerciaux et investissements futurs sont résilients dans une transition accélérée des systèmes d'énergie.

Gouvernement fédéral du Canada

Un cadre de tarification du carbone proposé par le gouvernement fédéral du Canada à l'échelle du pays exigerait que chaque province mette en vigueur une réglementation en la matière, dont la rigueur globale équivaut à un prix minimum de 10 \$/tonne, qui atteindrait 50 \$/tonne au cours des cinq prochaines années. Les provinces pourraient employer les recettes comme bon leur semble selon la situation particulière de la région, notamment en protégeant les industries à forte intensité carbonique exposées aux échanges commerciaux.

Incidence de la réglementation canadienne sur les changements climatiques

Nos perspectives de prix du carbone présument qu'il atteindra 65 \$/tonne et s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions d'ici 2035. Étant donné que la plupart de nos installations sont actuellement réglementées par divers régimes de tarification du carbone, l'incidence de nos perspectives est intégrée à nos hypothèses de planification.

En fonction de la confirmation de nouveaux règlements sur les émissions, nous avons mis à jour nos estimations. Le coût moyen pondéré après impôt par baril de production pour l'ensemble de la production en amont pour la période de 2018 à 2027 est estimé à un maximum d'environ 0,60 \$/baril.

Alberta

En Alberta, un prix du carbone de 30 \$/tonne à l'échelle de l'économie a pour but d'influer sur la demande en énergie fondée sur l'intensité carbonique. Pour protéger la compétitivité des industries de l'Alberta exposées aux échanges commerciaux, des droits basés sur la production sont attribués à chaque installation, jusqu'à concurrence des jalons de rendement spécifiés dans le règlement *Carbon Competitiveness Incentive Regulation* de l'Alberta. Les jalons de rendement pénalisent les actifs à intensité carbonique plus élevée, que ce soit une fonction de la géologie du gisement, du choix de

carburant ou de l'efficacité, et encourageront le recours à la technologie pour réduire l'intensité carbonique dans toutes les installations, et particulièrement pour les gisements plus problématiques.

La loi *Oil Sands Emissions Limit Act* comprend un plafond sur les émissions attribuables à l'exploitation des sables pétrolifères de 100 mégatonnes (Mt) d'ici 2030, ce qui constitue un précédent. Les émissions attribuables à la production d'électricité par cogénération sont exclues de cette limite, tout comme une capacité de valorisation additionnelle de 10 Mt. En tant que plafond sur les émissions plutôt que sur la production, il permet à cette dernière de croître, tant que les émissions totales du bassin restent sous le plafond. Le plafond sur les émissions devrait accélérer l'innovation nécessaire pour réduire le carbone et les coûts de l'industrie des sables pétrolifères.

Québec et Ontario

Les raffineries de Suncor au Québec et en Ontario sont réglementées par un programme de plafonnement et d'échange relié à la Western Climate Initiative (WCI). Les installations de raffinage réglementées reçoivent une allocation alignée sur un étalon de rendement et qui tient compte de la compétitivité dans un contexte exposé aux échanges commerciaux. Les fournisseurs de carburant doivent acheter des allocations pour couvrir les émissions de gaz d'échappement de tout le carburant vendu, dont le coût devrait être transféré en grande partie au consommateur et servir ainsi de prix du carbone à la consommation de carburant. À la suite de l'annonce de la fin du programme de plafonnement et d'échange en Ontario, Suncor collaborera avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions qui permettront d'obtenir les résultats prévus tout en minimisant les impacts sur les gens et l'entreprise.

Politiques sur les carburants de transport au Canada

Les émissions produites par le transport représentent environ 25 % des émissions totales au Canada. Les compétences partout au pays envisagent des mandats stratégiques et des encouragements en matière de carburants de remplacement, ainsi que de grandes initiatives pour les transports en commun et la planification urbaine visant à réduire l'intensité carbonique du transport.

Le règlement *Low Carbon Fuel Requirement Regulation* de la Colombie-Britannique exige que les fournisseurs de carburants respectent une cible d'intensité du carbone applicable au volume provincial total de carburants, soit en mélangeant des quantités additionnelles de carburants renouvelables, soit en investissant dans l'infrastructure des carburants de remplacement. Les normes fédérales et provinciales en matière de carburants de remplacement exigent le mélange d'éthanol à l'essence et de biodiesel au carburant diesel.

De plus, le gouvernement fédéral a récemment proposé l'application à l'échelle nationale d'une Norme sur les carburants propres qui demeure en cours d'élaboration.



RÉSILIENCE DES INSTALLATIONS FACE AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Suncor évalue les risques propres à ses actifs physiques à la lumière des divers risques opérationnels potentiels auxquels ces actifs pourraient être exposés, incluant le risque que représentent les conditions météorologiques extrêmes potentielles dans le cadre des opérations menées dans les régions où nous sommes présents. Suncor gère ces risques par la conception des installations et des méthodes d'exploitation. Elle souscrit également une assurance pour dommages aux actifs, perte de ceux-ci et interruption de la production.

Températures extrêmes

De nombreuses installations de Suncor sont couramment exploitées dans une plage de températures de -40 à +40 degrés Celsius et sont bâties pour résister aux conditions météorologiques extrêmes. Les périodes prolongées de froid extrême les forcent à fermer à certaines périodes pour assurer la sécurité des travailleurs et éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et à Sarnia ont accès à d'immenses plans d'eau de refroidissement et sont donc beaucoup moins exposées à ce risque.

Ouragans et icebergs

Terra Nova, l'installation de Suncor au large de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, est exploitée à la limite de la zone des tempêtes de vents de l'Atlantique, une région sujette aux ouragans et à la présence d'icebergs. Les risques associés à la saison des ouragans sont gérés par un système de suivi continu des conditions météorologiques qui surveille les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord.

Il existe également un risque dans la région de dommages à nos installations causés par des icebergs. Nous gérons ce risque dans le cadre de la conception des installations et à l'aide d'un système de surveillance continue du positionnement des icebergs. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet de dégager la plateforme flottante et de la déplacer dans des eaux plus sûres, ce qui protège l'actif, mais interrompt la production.

Précipitations et sécheresses

La plupart des installations exploitées de Suncor ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements, pourraient compromettre notre capacité à les exploiter. Les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver sont gérées en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet.

Notre raffinerie de Commerce City est située dans une région souffrant de stress hydrique et les réductions potentielles de l'approvisionnement en eau pourraient exiger l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Il existe aussi un risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où Suncor exerce ses activités qui est géré à l'aide de plans de secours visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation essentiels.

NOTES SUR LES DONNÉES DE PERFORMANCE

1. Délimitations du rapport

Les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et publiées pour toutes les installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la part de Suncor), et nos intérêts dans des coentreprises exploitées par d'autres entreprises ne sont pas inclus.

2. Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance :

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Activités de base du secteur Sables pétrolifères) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015), et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Les données pour le secteur Amont (Activités in situ du secteur Sables pétrolifères) comprennent la production de bitume tiré des sables pétrolifères aux installations de Firebag et de MacKay River et l'infrastructure connexe.
- d. Le secteur Amont - Exploration et production (E et P) comprend :
 - › Le navire NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada.
 - › Les actifs terrestres de gaz naturel nord-américains du secteur E et P exploités par Suncor. Les actifs ont subi des dessaisissements importants entre 2013 et 2015, et les données ont été publiées jusqu'à la date de la vente.
 - › Des renseignements supplémentaires sur notre secteur E et P sont disponibles à www.suncor.com.
- e. Le secteur Aval (Raffinage et approvisionnement) comprend des activités de raffinage à Montréal, Sarnia, et Edmonton, au Canada, et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à www.suncor.com.
- f. L'usine d'éthanol de St. Clair est située en Ontario et depuis 2017, l'information s'y rapportant est présentée séparément de celle des installations éoliennes exploitées par Suncor.

3. Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le présent rapport (et nos rapports sur le développement durable de 2014 à 2017) utilise le potentiel de réchauffement de la planète (PRP) émis par le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences déclarant des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

- a. Les estimations prospectives touchant les GES sont établies à partir des prévisions de production et les méthodologies actuelles et les utilisateurs sont prévenus que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. La méthodologie de prévision de l'intensité des émissions de GES a changé depuis 2017. Voir les Mises en garde.
- b. Les données sur les émissions de GES entre 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, ou celles des installations de l'ancienne société Petro-Canada, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en activité pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.
- c. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émissions.
- d. L'intensité des émissions pour l'ensemble de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts internes de produits. La production nette obtenue correspond aux ventes de produits sur le marché de Suncor. C'est pourquoi la somme de l'intensité des émissions de GES par unité commerciale ne correspondra pas à l'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de Suncor.
- e. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à l'usine de cogénération de tiers MacKay River. L'usine de cogénération de Firebag est détenue et exploitée par Suncor et, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- f. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
- g. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions directes du secteur Raffinage et commercialisation n'incluent pas les transferts de CO₂ à des tiers, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments, puisqu'ils ne correspondent pas à la définition des « émissions de CO₂ ».

- h. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont les émissions liées à l'énergie qui sont une conséquence de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (p. ex., achat d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). Les émissions sont calculées au moyen des données provenant des fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- i. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport, alors que le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta (remplacé par le Carbon Competitiveness Incentive Regulation en 2018) et d'autres rapports du règlement ne comprennent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à l'exportation de cogénération, aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.

4. Notes sur la consommation d'énergie

L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.

MISES EN GARDE

Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Renseignements de nature prospective

Le présent document contient certains renseignements et énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent ce qui suit : des énoncés au sujet de notre avenir énergétique, notamment les facteurs et tendances qui devraient le façonner; les attentes quant à la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de biocarburants, de carburant diesel et d'autres sources d'énergie; les attentes quant aux résultats financiers et d'exploitation de Suncor; des énoncés au sujet de l'objectif de réduction de l'intensité des émissions de Suncor, de son incidence et des principaux secteurs sur lesquels Suncor se concentre pour atteindre son objectif et l'incidence potentielle de tels secteurs; la conviction selon laquelle le nombre de sociétés qui divulguent de l'information sur le risque lié au climat va croître de façon exponentielle au cours des trois à cinq prochaines années; les attentes quant à la technologie et les avantages qui devraient en découler, incluant, entre autres, la technologie conçue, développée ou testée par Suncor et ses partenaires, dont le procédé à base de solvant et de chaleur, les technologies vapeur-solvant, les technologies vapeur-solvant optimisées, le biodiesel, l'extraction non aqueuse, la technologie du craquage thermique léger, les technologies et les améliorations relatives aux puits, les nouvelles technologies de réchauffage de la subsurface, la co-injection de gaz alternatif, les installations de démonstration in situ, la génération de vapeur par contact direct, le procédé DGMV LITE, le traitement des mousses au solvant paraffinique et l'extraction sobre en carbone; que l'innovation technologique et énergétique de nouvelle génération passera d'un changement progressif à un changement fondamental; la conviction selon laquelle les technologies d'extraction en cours de développement pourraient nous permettre de laisser dans le sol les chaînes d'hydrocarbures lourds et de produire un produit plus léger nécessitant un traitement moindre plus loin dans la chaîne de valeur; les exigences prévues pour atteindre les objectifs conformes à l'Accord de Paris et l'attente selon laquelle Suncor appuiera ce leadership dans les pays où elle mène des activités; l'incidence qu'aura le maintien du SGE et la progression de l'excellence opérationnelle sur la réduction de l'intensité des GES; la conviction selon laquelle Suncor planifie efficacement en vue de conjonctures futures éventuelles; les attentes quant aux mesures et aux secteurs d'intérêt des gouvernements du monde entier relativement à la transition à un système énergétique plus sobre en carbone; les énoncés concernant le remplacement des chaudières au coke par des unités de cogénération à l'usine de base, incluant la quantité d'électricité qui sera exportée vers le réseau provincial et le calendrier de ce projet; les attentes quant à la diminution des coûts et de l'intensité carbonique; que Suncor continue d'évaluer les occasions d'investissement dans le secteur de l'énergie renouvelable au Canada, incluant les projets de parcs éoliens proposés et des installations photovoltaïques en Alberta; les attentes concernant les véhicules hybrides, hybrides enchâssables et électriques; les attentes concernant les lois et la politique du gouvernement, les impacts prévus et la capacité de Suncor de contribuer au développement de celles-ci; les attentes concernant la façon de limiter l'impact des changements climatiques; les estimations des émissions de gaz à effet de serre et de l'intensité des émissions futures de Suncor; les énoncés concernant le projet Fort Hills, notamment qu'il atteindra 90 % de la capacité nominale de 194 000 b/j de bitume au 4^e trimestre de 2018, la quantité additionnelle prévue de CO₂ qui s'ajoutera au profil d'émissions de GES de nos actifs exploités une fois la capacité nominale totale atteinte et que le procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique plus sobre en carbone réduira l'intensité des GES de la production d'environ de moitié par rapport au niveau actuel à l'usine de base et sera équivalente à celle du brut moyen raffiné aux États-Unis; les scénarios énergétiques futurs à long terme utilisés pour tester la stratégie commerciale et de croissance de Suncor, les tendances qui les façonneront et l'incidence prévue des scénarios sur les marchés de l'énergie en général et sur Suncor plus particulièrement; les occasions de faire progresser l'efficacité énergétique avec Syncrude; les attentes concernant les émissions du parc automobile et des moteurs à combustion interne à l'avenir; les énoncés concernant le TCFD et les secteurs d'intérêt de Suncor pour élaborer des normes et des meilleures pratiques visant à améliorer la divulgation d'information financière liée au climat et les avantages prévus qui en découlent; que la base de réserves de Suncor de longue durée affiche de faibles coûts de découverte et d'exploration et présente un risque

minimal; les énoncés concernant l'accès aux marchés, notamment qu'aucun pipeline à lui seul n'influera sur la capacité de Suncor à réaliser son plan de croissance, que les pipelines constituent le moyen le plus sûr et respectueux de l'environnement pour transporter des produits, que la pleine valeur pour la production se traduira en investissements supplémentaires dans la création d'emplois, les programmes d'éducation et de soins de santé et que Suncor apportera sa collaboration pour appuyer la réussite de ce projet; la conviction selon laquelle les combustibles liquides resteront la principale source d'énergie pour les véhicules pendant encore de nombreuses années et les raisons d'une telle conviction; les attentes concernant les raffineries; les attentes concernant la mobilisation des groupes d'intérêt et ses avantages anticipés; le rôle prévu des hydrocarbures (particulièrement le gaz naturel) dans la transition vers un avenir sobre en carbone; les attentes concernant l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable et sobre en carbone et que ces activités peuvent procurer des droits d'émissions pouvant servir à compenser les émissions de nos activités dans le secteur des sables pétrolifères; la résilience des installations de Suncor aux conditions météorologiques extrêmes, incluant les températures extrêmes, les ouragans, les icebergs, les précipitations et les sécheresses; et l'incidence estimée de nos perspectives du prix du carbone. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « prévu », « estime », « planifie », « a l'intention de », « croit », « projets », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « peut », « vise », « devrait », « potentiel », « occasion » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; l'exécution des projets; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de carburant diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur les prix du carbone.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et supposent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres uniques à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.

La dernière notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires et les autres documents déposés périodiquement par Suncor auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et ces facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en consultant suncor.com/rapports-financiers ou le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures financières hors PCGR

Les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ne sont pas prescrites par les Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Pour 2017, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport à l'intention des actionnaires de 2017 daté du 1^{er} mars 2018. Pour 2011, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 daté du 24 février 2014. Cette mesure financière hors PCGR n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Cette mesure hors PCGR est incluse parce que la direction l'utilise pour évaluer le rendement des activités du secteur Sables pétrolifères. Par conséquent, elle ne doit pas être utilisée isolément ni comme substitut aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

bep – Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Les mètres cubes équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus. Certains volumes d'éthanol ont été convertis en mètres cubes équivalent pétrole. L'équivalent pétrole de l'éthanol représente un PCS de 23,6 MJ/litre et l'équivalent pétrole brut représente un PCS de 38,5 MJ/litre. Cette conversion est fondée sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique et ne représente pas une équivalence de la valeur.



Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403-296-8000
Suncor.com